

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 51 (2024)
Heft: 1: Derrière les volutes d'encens, les noirs abîmes de l'Église catholique

Artikel: L'Église a protégé les abuseurs, pas les victimes
Autor: Wenger, Susanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Église a protégé les abuseurs, pas les victimes

Une étude scientifique a établi pour la première fois des faits sur les abus sexuels commis dans l'Église catholique suisse ces 70 dernières années. Depuis, la base des fidèles est en état de choc. Les responsables ecclésiastiques sont sous pression, et la plus grande Église nationale est en crise.

Photo Keystone

SUSANNE WENGER

Pendant un an, une équipe de recherche de l'Université de Zurich, dirigée par les historiennes Monika Dommann et Marietta Meier, a exploré les archives de l'Église dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Elle a passé en revue des dizaines de milliers de dossiers jusqu'ici secrets, et mené un grand nombre d'entretiens. Les résultats de cette étude pilote, publiée en septembre dernier, dévoilent un abîme. Les chercheurs ont trouvé des preuves d'un large éventail d'abus sexuels, allant du «franchissement problématique des limites aux abus systématiques les plus graves» sur de nombreuses années.

Pour la période allant du milieu du XXe siècle à nos jours, l'étude a identifié en tout 1002 cas, 510 personnes accusées et 921 victimes. Trois quarts

des victimes étaient mineures, un peu plus de la moitié étaient des hommes. Les accusés étaient presque tous des hommes, principalement des prêtres qui travaillaient dans les paroisses en tant que curés ou ecclésiastiques auxiliaires, tels que des vicaires ou des aumôniers. D'après les chercheurs, ce sont surtout dans les «espaces sociaux présentant des modèles spécifiques de rapports de pouvoir» qu'ont été commises les agressions: rites spirituels, liturgie, enseignement religieux, groupes de jeunes, foyers et internats catholiques.

Transférés au lieu d'être suspendus

Les agressions sexuelles n'existent pas que dans l'Église catholique, et tous les membres du clergé ne sont pas soupçonnés. Toutefois, en lisant ce rapport de 134 pages, on voit avec

quelle irresponsabilité l'Église a géré ces abus. Le droit ecclésiastique, dans lequel l'abus sexuel sur mineurs constitue depuis longtemps une infraction grave, n'a guère été appliqué. Les responsables ont détourné le regard, minimisé ou dissimulé les faits. Souvent, les prêtres accusés ou reconnus coupables ont simplement été transférés (voir encadré). Ainsi, l'Église a pris le risque de faire d'autres victimes. Elle a placé ses propres intérêts au-dessus de la protection de ses membres, notent les chercheurs.

Pour les auteurs de l'étude, les cas identifiés ne constituent que la pointe de l'iceberg, certains documents étant toujours tenus secrets, par exemple dans la nonciature apostolique, autrement dit la représentation diplomatique du Vatican en Suisse. Ce sont des organismes de l'Église catholique en

Suisse qui ont commandé eux-mêmes cette étude en 2021, entre autres la Conférence des évêques suisses (CES) et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ), une sorte de faîtière des Églises cantonales de droit public. Cette étude suisse arrive tard en comparaison internationale, et ses résultats ont ébranlé l'Église.

Une enquête préliminaire visant des évêques

Qu'une institution qui se présente comme une instance morale produise tant de victimes sans réellement se soucier de leur sort: voilà le véritable scandale, s'est offusqué le théologien Daniel Kosch dans la «Neue Zürcher Zeitung». D'après lui, il s'agit là de la crise la plus profonde de l'Église catholique en Suisse depuis la Réforme. Pourtant, depuis l'an 2000, les catholiques suisses ont renforcé leur lutte



contre les abus sexuels. En 2002, la CES a édicté des directives. Désormais, chacun des six diocèses doit posséder un concept de prévention et une commission d'experts à qui les personnes concernées doivent pouvoir s'adresser. Les victimes d'abus prescrits reçoivent de l'argent d'un

La vénérable abbaye de Saint-Maurice (VS), où plusieurs enfants et adolescents auraient été victimes d'agressions sexuelles.
Photo Keystone

fonds d'indemnisation créé en 2016. Réagissant à l'étude, la CES a reconnu «la souffrance des victimes et la faute de l'Église». Son président, l'évêque bâlois Felix Gmür, a annoncé des mesures supplémentaires, notamment la création de centres de signalement indépendants de l'Église. En mauvaise posture, l'évêque de Saint-Gall, Markus Büchel, a présenté des excuses: un des cas graves décrits dans l'étude et remontant à un passé récent s'est en effet produit dans son diocèse. Les responsables de l'Église n'ont cependant pas réussi à convaincre le grand public. Il faut dire qu'ils se retrouvent eux-mêmes au cœur d'investigations, comme l'ont révélé les médias. En été, le pape avait ordonné une enquête préliminaire de droit canonique visant notamment quatre membres de la CES en activité sur neuf.

Les souffrances des victimes

Aujourd'hui âgée de 62 ans, Vreni Peterer a été victime de graves abus de la part du prêtre d'un village du canton de Saint-Gall au début des années 1970, alors qu'elle avait dix ans. Pour encourager d'autres victimes à parler de ce qu'elles ont subi, elle a récemment rendu son histoire publique, après l'avoir tue durant des décennies. Pendant le catéchisme, le curé se livrait régulièrement à des attouchements déplacés sur les fillettes. Un jour, il a insisté pour ramener Vreni à la maison en voiture. Mais au lieu de se rendre chez elle, il l'a entraînée à l'orée de la forêt et l'a violée. L'écolière, arrivée en retard à la maison, fut réprimandée par sa mère. Parler de ce qui s'était produit était impensable, relate aujourd'hui Vreni Peterer. Son bourreau l'avait en effet menacée d'aller en enfer. De plus, en tant que curé, son autorité était intouchable. Une fois adulte, Vreni Peterer a souffert de troubles physiques et psychiques et a dû recourir à des thérapies. Ce n'est qu'en 2018 qu'elle a réussi à s'adresser à la commission d'experts du diocèse de Saint-Gall, instituée en 2002, et à dénoncer le curé. Il était déjà décédé. En



ayant accès au dossier, elle a appris qu'il avait déjà été soupçonné dans une autre paroisse. Un tribunal laïc l'avait même condamné à une peine de prison avec sursis pour attentat à la pudeur des enfants. Malgré cela, il avait été nommé plus tard curé de la paroisse de Vreni. Pour celle-ci, le constat est amer, car ses souffrances auraient pu être évitées. Vreni Peterer préside aujourd'hui une communauté d'intérêts pour les victimes d'abus sexuels au sein de l'Église. Elle n'a pas quitté cette dernière. Elle n'a rien contre l'Église, dit-elle, seulement contre les abus qui y sont commis. (SWE)

L'évêque Joseph Bonnemain enquêtera

Le père-abbé de l'abbaye de Saint-Maurice, en Valais – qui, en tant que responsable d'un diocèse territorial, est membre de la CES –, est lui-même accusé d'avoir harcelé sexuellement un jeune. Il a provisoirement quitté son poste. Dans les cas d'abus concernés, trois évêques n'auraient pas agi conformément aux règles. Ils ont déjà admis des erreurs, tout en rejetant certains reproches. Rome a chargé Jo-



L'évêque de Coire, Joseph Bonnemain, a dû enquêter sur des accusations de dissimulation dirigées contre ses pairs. C'est Rome qui l'a chargé de l'enquête.
Photo Keystone

Joseph Bonnemain, évêque de Coire depuis 2021, de mener une enquête préliminaire. Dans son diocèse, celui-ci combat activement les abus. Des voix critiques se sont cependant élevées, doutant du fait que l'évêque puisse enquêter en toute indépendance contre ses pairs. Joseph Bonnemain s'est ainsi vu adjoindre les services d'une experte en droit pénal et d'un juge cantonal.

L'évêque de Coire prévoit de rendre son rapport d'ici la fin de 2023 (après le bouclage de ce numéro de la «Revue Suisse»). Selon ses résultats, l'autorité papale pourra prononcer des mesures disciplinaires ou ouvrir des procédures pénales ecclésiastiques. Entre-

Les bancs des églises, comme ici celle de Saint-Gall, se vident depuis des années. L'Église catholique romaine est confrontée au départ de nombreux fidèles.
Photo Keystone

temps, une partie des fidèles ont été gagnés par l'impression que les évêques, en dépit de leurs protestations, ne s'attaquent pas assez résolument aux points faibles en matière d'abus. La RKZ a formulé plusieurs demandes, exigeant notamment la séparation des pouvoirs dans le droit canonique et la création d'un tribunal pénal ecclésiastique suisse rassemblant des laïcs et des spécialistes.

Rébellion en terre catholique

Dans tout le pays, les paroisses catholiques ont senti le mécontentement des fidèles après la publication de l'étude, en faisant face à une vague de départs. Il est vrai que ces défections durent depuis un certain temps déjà, et qu'outre l'Église catholique – la plus grande du pays –, elles touchent aussi l'Église protestante, deuxième en taille. Des milliers de fidèles leur tournent le dos chaque année. Dans le canton de Lucerne, terre à l'ancrage catholique très fort, l'Église s'est tellement alarmée qu'elle est entrée en rébellion ouverte. En septembre, 14 paroisses ont décidé de suspendre le paiement de leur impôt ecclésiastique au diocèse de Bâle (voir interview).

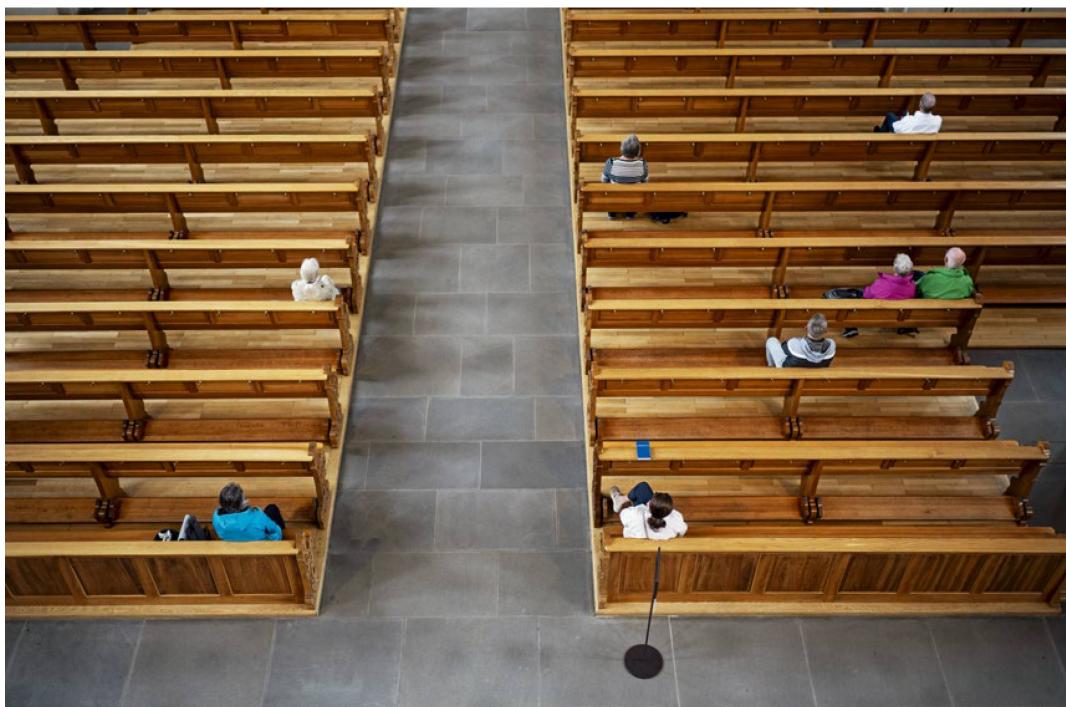
En novembre, le synode, parlement de l'Église catholique du canton de Lucerne, s'est rangé derrière les rebelles.

Il a transmis une intervention demandant à l'évêque bâlois Felix Gmür de lutter plus énergiquement contre les abus, en menaçant de ne pas verser la seconde partie de sa contribution annuelle au diocèse à l'automne 2024. Une commission spéciale du synode jugera si les efforts ont été suffisants. «C'est un véritable coup de tonnerre dans l'Église catholique», a commenté le portail d'information kath.ch.

«Mon supérieur est le pape»

L'évêque de Bâle, en qui les fidèles plaçaient leurs espoirs, a été déconcerté par cette confrontation ouverte du synode. Il a indiqué qu'une partie des exigences avait déjà été satisfaite, et que les autres seraient portées à Rome par les évêques suisses. Il a aussi souligné que beaucoup de choses ne dépendaient pas de lui: «Mon supérieur est le pape, et nul autre», a déclaré Felix Gmür à l'adresse du synode. D'autres Églises cantonales ont proclamé leur soutien à l'Église lucernoise sur le fond, tout en renonçant à prévoir des sanctions. Beaucoup s'accordent sur le fait que l'affaire des abus révèle des problèmes plus profonds au sein de l'Église catholique. Non seulement en ce qui concerne ses structures hiérarchiques, mais aussi ses positions et ses principes.

D'après la RKZ, l'Église doit abandonner sa morale sexuelle rigide et homophobe et permettre aux employés ecclésiastiques de vivre en couple. Dans leur étude, les chercheurs zurichois se demandent eux aussi si les «spécificités catholiques» pourraient avoir favorisé les abus: la morale sexuelle, le célibat, la vision des genres au sein de l'Église, sa relation ambivalente avec l'homosexualité. Ils continueront de creuser cette question parmi d'autres, car leur étude pilote sera suivie de recherches approfondies. L'Église s'est engagée à les mener jusqu'en 2026.



L'étude est disponible sous ce lien:
revue.link/eglise